Appel des personnel.les en grève du service public d'éducation du 44

Tou.tes en grève reconductible à partir du 11 mars 2019!

Suite au mouvement initié les 14 décembre et 5 février derniers, 350 personnels grévistes de l'Éducation nationale des écoles, des collèges, des lycées généraux, technologiques, professionnels, de l'ESPE se sont réuni.es en Assemblée Générale ce lundi 4 mars à la Maison des Syndicats de Nantes.

Elles et ils font le constat que le service public d'éducation subit une politique de démantèlement progressif, de la maternelle à l'université, selon une stratégie désormais bien rodée de « réformes » incessantes qui fragilisent les personnel les et nuisent à la qualité de l'enseignement pour les élèves en généralisant le principe de la concurrence de toutes et tous contre toutes et tous (élèves, établissements, personnels).

Pour mettre un coup d'arrêt à cette politique, elles et ils appellent à une grève reconductible à partir du lundi 11 mars (possibilité de grève tournante sur une école ou un établissement) et à une série de temps forts :

grève éducation nationale reconductible avec rassemblement des personnels devant Lundi 11 mars:

l'inspection d'académie de Loire-Atlantique à 9h00. Puis Assemblée Générale départementale

à 12h00 pour continuer à construire la mobilisation.

rassemblement à l'ESPE de Nantes à 12h00 pour rejoindre les personnels et les étudiants Jeudi 14 mars:

mobilisés, puis nuit de l'éducation (occupation des écoles et des établissements avec les

personnels et parents d'élèves en invitant la presse).

Samedi 16 mars: cortège éducation dans la manifestation pour le climat et la manifestation des gilets jaunes.

Mardi 19 mars: grève et manifestation interprofessionnelle organisée par l'intersyndicale nationale.

Elles et ils appellent tous les personnels de l'éducation du département à se réunir en AG d'établissements, de services, et en réunions d'information syndicale pour informer et préparer ces actions.

Elles et ils appellent également les parents d'élèves et leurs fédérations à rejoindre les personnels dans l'action.

Revendications communes aux personnels enseignants, AED-AESH, personnels administratifs, de santé, sociaux de la maternelle à l'université

- pour une école de l'égalité, contre une politique qui organise un tri social de plus en plus implacable en mettant en concurrence les élèves, les familles et les territoires les un-es contre les autres, avec pour objectif principal de mettre en adéquation l'école avec le marché de l'emploi au détriment des savoirs qui émancipent.
- pour un service public d'éducation qui respecte les personnel les, les rémunère davantage, renonce à les mettre en concurrence et à les fragiliser professionnellement dans le cadre du nouveau management public, et développe la formation professionnelle.
- pour un service public d'éducation qui crée massivement des postes de fonctionnaires pour alléger les effectifs dans les classes, améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et supprimer l'emploi précaire.

Ces trois axes nous conduisent à exiger

- le retrait des « réformes » : réforme « école de la confiance », réforme des lycées et du bac, Parcoursup, etc.
- l'ouverture de négociations nationales immédiates avec les personnels.

Les syndicats représentés à l'AG* soutiennent cet appel et le diffusent

Aide au décryptage des réformes BLANQUER :

Une politique qui favorise l'école privée :

- Les familles qui voudront éviter les écoles fusionnées avec le collège opteront pour le privé
- L'instruction obligatoire à trois ans signifie l'obligation pour les mairies de financer les écoles maternelle privées.
- En lycée, pour suivre des spécialités absentes de l'établissement public
- Dans le supérieur des filières ferment dans le public et sont maintenues dans le privé

Une politique qui oublie toujours les mêmes :

- Les jeunes migrant·es isolé·es ou allophones, sont toujours mal ou pas pris·es en charge par l'école

L'État fait des économies au

profit du privé

Des économies sur le dos des élèves : - Suppression des Plus de Maîtres.ses que de classes = moins d'aide pour les élèves en difficulté

- Suppressions de postes de directrices *et directeurs d'école primaire.* = plus de conseil d'école, plus de lien école

/famille

- Baisse du nombre de postes créés par Académie:

- → fermeture de classes dans les zones rurales
- → disparition des petits effectifs pour les spécialités ou les options au lycée = classes surchargées
- Baisse du nombre de postes au concours = recrutement généralisés de contractuel·les privé·es de formation
- Disparition des centres d'information et d'orientation
- Allègement des horaires de français, histoire et maths en lycée professionnel = formation de moins haute exigence
- Regroupement des filières en voie pro pour faire des économies de postes

Pour l'élite :

École du tri social et

de l'employabilité

au détriment des

savoirs qui

émancipent

- Établissements d'enseignement international
- Spécialités plus nombreuses en lycée de centre-ville
- Nouveaux programmes du lycée trop exigeants
- Hausse des frais d'inscription à la fac

Pour les autres élèves :

- Fusion des écoles maternelles et élémentaires avec les collèges dans des « Établissements des Savoirs Fondamentaux » et enseignements limités au « lire, écrire, compter et respecter autrui » = laisse de coté l'apprentissage de l'esprit critique, des sciences et de l'expérimentation...
- Diminution de l'enseignement général en bac pro

Évaluations permanentes et stressantes non conçues par les enseignantes:

- En CP, CE1, 6ème, 2^{nde}
- Livret Scolaire Unique
- Évaluations incessantes en *lère et Terminale pour un bac* qui n'est plus national
- Mise en concurrence des établissements, des enseignant-es, des disciplines. = des diplômes aux valeurs différentes

réforme des lycées réforme des lycées pros loi de l'école de la confiance réforme de l'apprentissage réforme du bac Parcoursup

Direction d'école :

- Le principal du collège devient le supérieur hiérarchique des enseignant·es des écoles = les enseignants sont sous l'autorité d'un-e principal·e de collège et l'école perd son autonomie.
- Disparition des conseils d'école, fin de la démocratie à l'école.

Nouveau management public pour formater les enseignant.es

Liberté pédagogique en danger:

- Obligation d'utiliser des méthodes uniques *d'apprentissage.* = moins d'adaptation aux difficultés des élèves.
- Formation continue recentrée autour du lire, dire, compter.

Dégradation de la formation des enseignant.es :

- Directeurs.trices des lieux de formation nommé∙es par le ministre et non plus par les formateurs trices.
- Étudiant·es de bac + 2, +3, +4 affecté·es dans des classes pour faire du remplacement sans accompagnement.
- Assistant es d'éducation en charge d'enseignement.